**COUPE DE L'AMITIE**

Règlement intérieur:

- Les joueurs et joueuses doivent avoir plus de 21 ans, être amateurs, licenciés à la fédération française de golf et membres AS du club qu'ils représentent.

- Chaque joueur devra justifier d'au moins 3 compétitions dans l'année auprès de la F.F.G.

- La présence d'au moins une femme est souhaitée lors de chaque rencontre.

- Une tenue d'équipe sera proposée.

- L'index est limité à 26,4 pour les dames et 22,4 pour les messieurs.

- Le club présentera un maximum de 8 joueurs par compétition, les 6 meilleures cartes en stableford seront totalisées pour obtenir le résultat final de l'équipe.

- **Seuls les membres de L'AS pourront participer à ce challenge, à condition de ne pas être des joueurs des équipes 1 et 2 (hommes et femmes)** .

- A partir de 3 participations , un joueur pourra s'inscrire uniquement comme remplaçant, afin qu’un maximum de joueurs fassent au moins 2 compétitions.

- 22 joueurs maximum seront présentés sur l'année.

-Pour chaque déplacement un covoiturage sera proposé. Trois véhicules seront indemnisés à hauteur de 0,15 €/km.

- Chaque joueur devra s'acquitter de 40 € par rencontre (green-fee + déjeuner)

- Un classement sur la moyenne stableford de chaque joueur sera effectué en prenant ses 3 meilleurs résultats.

- Pour la finale l'équipe sera composée en fonction de ce classement, le capitaine complétera le groupe.

CAÏSSA Alain

Capitaine de la coupe de l'amitié.